



L'ÉQUIPE

Nolwenn DOUSSOT
Pilote coordonnatrice

Nathalie CLAVEL
Référente de parcours - Neuropsychologue

Dr Patrick MAILLOT
Médecin référent

Une Assistante administrative

Des vacations et/ou mises à disposition
d'experts hospitaliers médico-sociaux ou
libéraux pour compléter les évaluations



CONTACT

Vous avez besoin d'une information,
d'un conseil, d'un soutien ?

N'hésitez pas à contacter notre secrétariat



Par téléphone
02 62 37 96 80



Par mail
reunionmayotte@erhr.fr

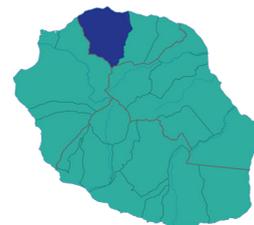


Via notre site, rubrique contact
reunionmayotte.erhr.fr

Nous pouvons vous rencontrer à votre
domicile ou dans nos locaux situés à
l'adresse suivante



ERHR
Le Quartz
216 Blvd Jean Jaurès, Lot N°3
97490 SAINTE CLOTILDE



Équipe Relais Handicaps Rares
Réunion Mayotte



**FACILITER LE PARCOURS
DE VIE DES PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP
RARE À TOUT ÂGE**

© Service communication IRSAM



QU'EST-CE-QU'UN HANDICAP RARE ?



Une définition de 5 catégories de handicap rare * :

1 déficience auditive grave +
1 déficience visuelle grave

1 déficience visuelle grave +
1 ou plusieurs autres déficiences

1 déficience auditive grave et +
1 ou plusieurs autres déficiences

1 dysphasie grave associée, ou non,
à 1 autre déficience

1 ou plusieurs déficiences graves +
1 affection chronique, grave ou évolutive (épilepsie sévère, affection mitochondriale, affection du métabolisme, affection évolutive du système nerveux)

*Art. D.312-194 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Le handicap rare n'est ni un handicap, ni une maladie supplémentaire.

Il est la reconnaissance que votre situation, ou celle d'un proche, est rare et parfois complexe.

Nous recherchons alors, avec vous, et les partenaires, des solutions adaptées pour accompagner au mieux votre parcours de vie.

COMMENT VOUS AIDER ?



- En **répondant** à vos questionnements
- En **évaluant** ensemble vos besoins et en vous conseillant
- En vous **proposant** des aménagements des lieux de vie



- En **intervenant** au sein des établissements pour aider à l'orientation et à la co-construction d'un accompagnement plus adapté à votre situation de handicap rare
- En faisant **le lien** entre les différents professionnels qui vous accompagnent
- En **informant** et en **sensibilisant** les professionnels, et votre entourage, au handicap rare.

DES SITUATIONS QUE VOUS CONNAISSEZ ? DES QUESTIONS QUE VOUS POURRIEZ VOUS POSER...

Ma fille est **épileptique**, elle a aussi une **déficience auditive** et une **déficience intellectuelle** importante. J'ai besoin de conseils pour la soutenir au quotidien.

Ma mère est **aveugle** et en **fauteuil** roulant. Comment puis-je l'aider ?

Existe-t-il des établissements pour adultes qui ont **plusieurs déficiences** associées ?

Mon petit garçon présente une **cécité** et un **TSA** avec **trouble de l'oralité**, il refuse les examens médicaux mais a besoin de soins dentaires, que faire ?

J'ai 30 ans et suis en situation de **handicap rare**. Je vis chez mes parents depuis toujours mais j'ai désormais des projets. Je ne sais pas comment les réaliser. Suis-je obligé de quitter la Réunion ?

Ma fille a un syndrome **Prader Willi**, j'aimerais que les professionnels de l'établissement qui l'accueille soient sensibilisés à cette pathologie.